

Note Méthodologique : Signalisation en entreprise

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La signalisation en entreprise est un levier de prévention, d'orientation et de maîtrise des risques, au service de la performance et de la SST.

- Traduction visuelle des exigences de sécurité et d'organisation; encadre les comportements et l'urgence.
- Intégrée aux plans d'évacuation, procédures opérationnelles et contraintes réglementaires.
- Démarche pour définir, déployer et maintenir des dispositifs fiables, lisibles et conformes.
- Inscription durable dans la culture de prévention et l'exploitation des sites.

Point clé : Prioriser la lisibilité, la cohérence et l'implantation pertinente; éviter la surcharge d'informations.

Objectifs de la mission

- Réduire les accidents par une information claire, cohérente et bien positionnée.
 - Uniformiser pictogrammes et messages selon les normes et la lisibilité attendue.
 - Structurer les parcours piétons/engins/véhicules pour prévenir les collisions.
 - Accélérer l'évacuation et l'intervention via une signalétique de secours visible.
 - Améliorer l'accueil et l'orientation des visiteurs et prestataires.
 - Assurer la traçabilité des choix et la mise à jour continue.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic terrain (relevés photo, mesures de visibilité, entretiens) et cartographie visuelle commentée avec recommandations.
 - Référentiel graphique et codification (couleurs, formes, typo, tailles, distances) + règles d'implantation et de maintenance.
 - Plan d'implantation détaillé (zonage, parcours, aires, postes critiques, issues) priorisé par risque et validé en comité projet.
 - Spécification des supports et matériaux (adhésifs, panneaux, marquages au sol, totems) adaptés aux environnements.
 - Déploiement coordonné, contrôles qualité et réception contradictoire des poses.
 - Communication interne et supports de sensibilisation; points de contrôle terrain.
 - Procédure de maintenance visuelle, indicateurs et seuils d'alerte; traçabilité documentaire et rapport d'évaluation si applicable.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Diagnostic initial et cartographie visuelle

- Visites terrain, relevés photo, mesures de visibilité, entretiens; audit documentaire.
- Cartographie des zones critiques et des parcours; analyse des flux réels.
- Livrable: cartographie commentée + recommandations graduées.

Étape 2 – Référentiel graphique et codification

- Définition des codes couleur, formes, typographies, tailles et distances de lecture.
- Harmonisation des pictogrammes et hiérarchisation des messages.
- Livrable: référentiel de signalisation + règles d’implantation et maintenance.

Étape 3 – Plan d’implantation et priorisation

- Élaboration des plans à l’échelle du site (zonage, parcours, aires, postes, issues).
- Justification de chaque point de pose; priorisation selon la criticité.
- Livrable: plan(s) d’implantation validés en comité projet.

Étape 4 – Déploiement, réception et communication

- Déploiement par phases; suivi des poses et contrôles qualité.
- Réception contradictoire des supports installés.
- Communication interne de mise en service et sensibilisation.

Étape 5 – Maintenance visuelle et amélioration continue

- Procédure de vérification périodique (intégrité, propreté, lisibilité, pertinence).
- Indicateurs, seuils d’alerte et retours d’expérience pour mises à jour ciblées.
- Révisions selon évolutions réglementaires, techniques et organisationnelles.

Planning / durée / jalons

Phase	Jalons / livrables	Validation / pilotage
Diagnostic	Cartographie visuelle commentée + recommandations	État des lieux partagé
Référentiel	Référentiel graphique et règles d’implantation	Validation interne du projet
Plan d’implantation	Plans site détaillés + priorisation des poses	Comité projet
Déploiement	Poses réalisées + réception contradictoire	Contrôles qualité et PV de réception
Suivi	Revue de maintenance et indicateurs initiaux	Plan d’actions d’amélioration

Rôles & responsabilités

Côté consultant

- Conduit le diagnostic terrain, relevés et audit documentaire.
- Élabore la cartographie et le référentiel graphique; spécifie les supports et matériaux.
- Construit le plan d'implantation et la priorisation; documente la justification des choix.
- Coordonne le déploiement et la réception; appuie la communication de mise en service.
- Met en place le suivi post-déploiement, indicateurs et procédure de maintenance; prépare le rapport d'évaluation.

Côté client

- Fournit plans, relevés existants, registre des risques et plans d'urgence; participe aux visites et entretiens d'usage.
- Valide les plans d'implantation en comité projet.
- Assure la mise en œuvre opérationnelle et la sensibilisation interne.
- Coordonne la sécurité du site; maintient la signalétique dans la durée.
- Garde la responsabilité des habilitations internes des personnels.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du site et d'évacuation; consignes et référentiels existants.
- Registre des risques, incidents et résultats d'audits internes.
- Inventaire de la signalétique existante; relevés photographiques.
- Flux réels de circulation, zonage de sécurité, aires de stockage et postes critiques.
- Contraintes de production, logistique et sécurité pour la planification des poses.
- Mesures de visibilité et distances de lecture cibles.
- Exigences réglementaires et normes applicables (pictogrammes standardisés).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Pilotage par phases; validations en comité projet pour les plans d'implantation.
- Justification des choix documentée (implantations, formats, marquages, orientation des flux).
- Réception contradictoire des poses et contrôles qualité terrain.
- Suivi post-déploiement avec indicateurs; vérifications périodiques et maintenance planifiée (seuils d'alerte).
- Priorisation fondée sur l'évaluation des risques et la criticité des situations.
- Évaluation: QCM, mises en situation, rapport d'évaluation, plan d'actions; traçabilité des preuves.
- Mises à jour lors d'évolutions réglementaires, techniques ou organisationnelles.